PV du 3ème conseil d'école du jeudi 18 juin 2020

Présents : Mme Berthonneau (adjointe aux affaires scolaires de la commune de Sainte-Verge), Mr Brunet Martial (Monsieur le Maire), Mr Chevalier (Délégué Départemental de l'Education Nationale), Mme Amirault, Mme Hérault et Mr Boutet (Représentants de Parents d'Elèves), Mme Gonçalves (directrice de l'école Intérimaire), Mme Maury, Mme Boucheteau (enseignantes) et Mme Surault (directrice de l'école).

Excusée : **Mme Boisselier**
Absente : **Mme Gonord**

1) Préparation des élections des RPE pour l'année N+1

La directrice souhaite savoir quels sont les parents qui souhaitent se représenter l'année prochaine, puis leur désigne parmi eux 1 ou 2 personnes chargées d'organiser les prochaines élections. Les listes électorales et le matériel de vote seront mis à leur disposition.

2) Personnel municipal et enseignants

Normalement, nous accueillerons 2 nouvelles collègues à la rentrée prochaine : une qui sera remplaçante rattachée à l'école et une autre qui assurera la décharge de direction (normalement le jeudi) et le complément de service de la directrice (normalement le vendredi) car Emilie Surault ne reprendra qu'à 80 % l'année prochaine.

Océane Gelineau sera remplacée à la rentrée.

Mêmes horaires et même fonctionnement pour les TAP et les APC en 2020-2021 à priori. Le **mardi de 15h à 16h30** et le **vendredi de 15h à 16h30** avec 30 minutes de récréation et/ou déplacements sur le site de 15h à 15h30 pour les TAP (sauf en cas de suppression de la dotation de l'Etat). **Elles sont toujours payantes : 1.20 € la séance soit 2.40 € par semaine et par enfant. Les parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant pour les deux jours ou un seulement.**

Comme l'an passé, la municipalité communiquera les grands thèmes ou activités réalisées aux enseignants afin d'éviter les « doublons » et nous vous informons que les **APC commenceront la dernière semaine de septembre (le mardi 29 septembre 2020)** et auront lieu **tous les mardis et vendredis sauf la semaine avant chaque vacances (exceptée pour la première période)**.

3) Effectifs et répartition

Maternelle : TPS : ? (réponse aux familles en juillet) PS : 14 MS : 14 GS : 12

Elémentaire : CP : 11 CE1 : 12 CE2 : 14 CM1 : 15 CM2 : 14

Total des effectifs école primaire : 106 élèves (SANS les TPS).
Départ de 7 CM2 + 2 enfants en PS et GS.
Arrivée de 2 enfants de la même famille (GS avec une AVS et CE2), 1 en CE1 et 9 nouveaux en PS soit 5 nouvelles familles.

Répartition proposée est la suivante : 4 classes

PS-MS : 14 PS – 14 MS = **28 élèves**
Laëtitia Gonçalves + 1 ATSEM (Stéphanie VENEL) et ½ ATSEM (Elaura FAIA)

GS-CP: 11 GS - 12 CP = **23 élèves**
Anne Maury + 1 ATSEM (Andressa RAVEAU-VIOLETTE)

CE1-CE2 : 12 CE1 et 14 CE2= **26 élèves**
Karine Boucheteau

CM1-CM2 : 15 CM1 et 14 CM2 = **29 élèves**
Emilie SURAULT et …… (probablement avec une décharge le jeudi)

4) Règlement intérieur

Le conseil d'école a voté de manière favorable l'avenant au règlement intérieur **2020-2021**.

5) Hygiène et Sécurité

■Exercice d'évacuation (incendie) : 2 exercices cette année
- le 18 septembre 2019 Tout s'est bien déroulé, les enfants n'ont pas paniqué et sont sortis rapidement.
- le 20 février 2020 Tout s'est bien déroulé mais les enfants sont moins performants sur le temps de récréation car on n'entend presque pas la sonnerie. Ils n'ont pas l'habitude.

■Exercices PPMS :
1 exercice attentat : le 11 décembre 2019

1 exercice de confinement : **le 10 octobre 2019**

Il est obligatoire d'organiser au moins **2 exercices d'évacuation** par an (dont un courant septembre) et **2 exercices de confinement dont 1 PPMS et 1 attentat** (à réaliser avant les vacances de la Toussaint).

■ COVID 19 :
Un travail mené conjointement avec les différents partenaires de la communauté éducative (enseignants, municipalité, représentants des parents d'élèves et DDEN) a abouti à l'élaboration de 2 protocoles sanitaires mis en place sur l'école de Sainte Verge sur la période allant de mars à juillet.
Un accueil des enfants du personnel soignant a été effectué sur l'école du 16 mars au 11 mai.
Ensuite, un accueil plus élargi s'est mis en place à partir du 11 mai pour accueillir environ 52 enfants en moyenne chaque semaine.
Pour finir, l'ensemble des élèves sera accueilli les deux dernières semaines.
Durant cette période, les rythmes scolaires ont été modifiés : semaine de 4 jours au lieu de 4 jours et demi et les TAP ont été supprimés.
Concernant la rentrée en septembre 2020, nous ne savons pas comment l'école fonctionnera à ce moment (rythme scolaire, effectif maximum par classe, protocole sanitaire….). Nous informerons les parents via leur boite mail dès que nous aurons les informations officielles du ministère durant l'été.

6) Achat et Travaux réalisées /à réaliser

■ Achats à réaliser :
- Achat de 6 tablettes pour équiper les classes et 2 ordinateurs salle des maitres

■ Travaux d'entretien à faire à chaque vacance d'été:
- Nettoyer la structure de la cour maternelle
- Ajouter des embouts en plastiques aux pieds de chaises
- Réparation du mobilier : tables et chaises à revisser (voir post-it sur les tables ou chaises à réparer).
- Emmener à la déchetterie tout ce qui se trouve sous le préau
- Vérifier les vélos et chariots de la maternelle
- Laver les blouses d'arts visuels, les chasubles de sport et les vêtements restants de cette année
- Vérifier l'état général des équipements de sécurité et des jeux de cour (structures, balances, poteau de basket)
- Retirer les nids d'oiseaux sur les lumières du préau de la maternelle
- Vérifier nids de guêpes sous brise vue
- Laver matériel sport maternelle

■ Travaux à réaliser :

- Poser des stores occultant dans 3 classes de l'ancien bâtiment et sur la fenêtre intermédiaire des escaliers
- Film sans tain sur portes d'entrée du bâtiment B et bureau de direction
- Bacs pour éponges à hauteur des enfants pour les classes de Laetitia et Anne, dans les toilettes maternelle
- Bloquer le meuble (côté radiateur) dans la classe d'Anne.
- Support pour balai et aspirateur dans la cage d'escalier cave
- Enlever les panneaux bois décorés cour élémentaire
- Revêtement de sol à refaire classe maternelle
- Réalisation de bacs dans la cour maternelle pour y réaliser des plantations
- Réalisation d'un lieu de stockage des vélos maternelle
- Murs enceinte école à rehausser et réparer (intrusion/attentat)
- Réaliser des caisses en bois sur roulettes pour le rangement des coussins en maternelle
- Enlever les bouteilles d'eau de la cave
- Isoler les boites aux lettres

7) Bilan financier :

→ Coopérative scolaire

Dépenses :

- **Assurance : 30.5 €**
- **Cotisation OCCE : 256.20 €**
- **Marché de Noël : 167.27€**
- **Achat matériel (cadeaux de Noël /nappe salle des maîtres, fil pour couturière) : 107.68 €**
- **Sorties pédagogiques et projets : 962.5**
- **Achat pizzas: 950 €**
- **Achat photos scolaires : 1 228.80 €**
- **Divers : 63.31€ (piles, courses de rentrée, courses covid)**

Total : 3766.26€

Recettes :

- **Don APE : 3 000 €**
- **Don parents : 4 €**
- **Vente pizzas: 1192.5€ (bénéfice école : 242.5 €)**
- **Vente des photos scolaires : 1 755€ (bénéfice école : 526.20 €)**
- **Marché de Noël : 475 € (bénéfice école : 307.73 €)**
- **Cotisation annuelle des familles : 1 310 €**
- **Participation des familles aux sorties : 92€**
- **Subvention Mairie Ste-Verge : 120 €**
- **Remboursement acomptes spectacles théâtre : 92.4€**

Total : 8040.9€

Soit un bénéfice de 4 274.64€. La coopérative scolaire dispose actuellement de la somme de : 9228.26€.
En raison du covid 19, les sorties ont été annulées. L'argent récolté par les actions école et APE sera réutilisé pour des projets et sorties sur l'année scolaire 2020-2021 en particulier pour les classes de tps ps ms gs cp ce1 ce2 , cm1.

→ Budget mairie :

Le budget attribué à l'école par la mairie pour 2020 est de 6 120 €. Budget destiné à l'achat des fournitures, du matériel pédagogique : manuels, matériel de sciences.

Fournitures et matériel pédagogique : 3278.16€

Sur le compte mairie, il reste la somme de : 2841.84 €.

8) Projet d'école 2018-2021

L'équipe a travaillé sur le projet d'école 2018-2021. Voici un premier bilan des actions menées cette année :

CONSTRUIRE DES APPRENTISSAGES DURABLES

- **Favoriser l'autonomie** en donnant davantage de responsabilités aux enfants et en mettant en place du tutorat.

- **Mise en place des messages clairs et de la médiation.**

- **Aider les élèves à apprendre leurs leçons**

ACCOMPAGNER CHAQUE ELEVE DANS LA CONSTRUCTION DE SON PARCOURS

- **Mettre en place la pratique de la relaxation**. Mise en place éventuelle d'un temps calme sur la pause méridienne.

- **Mettre en place un projet interdisciplinaire sur la santé (l'alimentation)** Ce projet a été mis en place dans toutes les classes.
  Les CM1 et CM2 ont pu mener le projet à terme avec des sorties et la préparation d'un repas à la cantine par les enfants.
  Les PS MS GS CP ont fait les courses et ont mis en place un petit déjeuner à l'école. Mais ils n'ont pas pu faire leurs sorties en fin d'année pour poursuivre le projet à cause de la crise sanitaire.
  Les CE ont fait des lectures et des activités sur fiches.

OUVRIR L'ECOLE, DEVELOPPER LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES ET CONFORTER LA CONFIANCE

- **Améliorer les outils de communication :** Le site de l'école a été un outil efficace pendant la gestion de la crise sanitaire pour transmettre les informations et le travail aux familles pour les classes de TPS PS MS GS CP CE1 ET CE2. Il faudra réfléchir sur les années à venir pour mettre en place un outil numérique permettant une interaction entre les parents et l'école.
  Utilisation du padlet de l'école envisagée pour compléter les outils de communication.

9) Bilan des projets de l'année

CM1-CM2 :

- **Projet alimentation** en début d'année. Bilan très positif : Plusieurs sorties pour mener à bien ce projet : En novembre, visite de fermes à Cersay : poules pondeuses, vaches laitières et bovines. Visite du marché alimentaire a été très appréciée puisque les élèves ont pu être « autonomes » pour passer commande et payer auprès des commerçants. Les élèves ont autant apprécié les temps d'observation que les temps d'échanges avec les professionnels.
- Une matinée pour cuisiner les produits achetés au marché et repas collectif à la cantine un mercredi midi. Très peu de restes, tout le monde s'est régalé !
- **Concert Boom Boom Kids** au conservatoire le mardi 12 novembre : très beau spectacle autour des percussions et plein d'humour.
- **Spectacle** J'ai trop peur **au théâtre** de Thouars qui traitait de la peur de l'entrée en 6ème.
- **Projet MAO : Sonorisation d'un poème grâce à des bruitages corporels, instrumentaux avec prise de son grâce à un micro et ajout d'effets spéciaux.**

- **Projet énergies renouvelables : 2** séances sur les 3 initialement prévues. Fabrication d'une éolienne.

L'année prochaine, un projet de classe découverte est actuellement en construction. Un départ à la montagne (au Lioran en janvier ou mars) est envisagé avec l'école de Louzy. Reste à savoir si dans les circonstances actuelles de crise sanitaire, économique et sociale si la Communauté de Communes pourra de nouveau subventionner l'ADCT (Association des Classes Transplantées).

10) Divers

Fête de l'école : **annulée**

Photos scolaires :

Elles auront lieu le **jeudi 15 octobre 2020** .Le tarif restera **7.60 € revendu 12 €** pour les fratries et **10.20 €** revendu **15 €** pour les albums individuels.
La présentation des photos se fera sous forme d'un album avec des pages détachables et une couverture illustrée par SO-PHIE avec une compilation du style des artistes Mondrian et Keith Haring.

Conseil d'école du jeudi 18 juin 2020

NOM et Prénom	Fonction	Signature
BRUNET Marial	Maire	
BERTHONNEAU Aline	adjointe	
BOUTET Ludovic	RPE	
HERAULT Stéphanie	RPE	
AMIRAULT Chrisse	RPE	
BOUCHETEAU Karine	Adjointe (professeur)	
Brimaud Mélanie	PE	
SURAULT Emilie	Directrice de l'école	
MAURY Anne	Adjointe (PE)	
GONCALVES Laetitia	et directrice intérimaire	
Chevalier Roger	DDEN	